



National® Car Rental

SPEED • CHOICE • CONTROL

- GAM**
 - 1 Heredia
 - 2 Hotel Wyndham Herradura
 - 3 Holiday Inn Sabana
 - 4 Hotel Barceló San José
 - 5 Cartago
 - 6 Curridabat
 - 7 Lindora
 - 8 Paseo Colón
 - 9 Plaza Víquez
 - 10 Santa María de Dota

- Pacífico**
 - 11 Dominical
 - 12 Marina Los Sueños
 - 13 Marina Pez Vela
 - 14 Jacó
 - 15 Malpaís
 - 16 Quepos
 - 17 Uvita
 - 18 Manuel Antonio
 - 19 Puntarenas
 - 20 Cóbano

- Caribe**
 - 21 Guápiles
 - 22 Limón
 - 23 Puerto Viejo

- Guanacaste**
 - 24 Hotel Andaz
 - 25 Hotel Dreams Las Mareas
 - 26 Hotel Four Seasons
 - 27 JW Marriott Guanacaste Resort & Spa
 - 28 Hilton Garden Inn Guanacaste
 - 29 Hotel Occidental Papagayo
 - 30 Hotel Secrets
 - 31 El Coco
 - 32 Peñas Blancas
 - 33 Brasilito
 - 34 Flamingo
 - 35 Liberia
 - 36 Aeropuerto Internacional Daniel Oduber
 - 37 Nosara
 - 38 Sámara
 - 39 Tamarindo
 - 40 Hotel Hampton Guanacaste

- Zona Sur**
 - 34
 - 33
 - 39
 - 37
 - 38
 - 20
 - 15
 - 19
 - 12
 - 14
 - 16
 - 13
 - 18
 - 41
 - 11
 - 17
 - 42
 - 43
 - 44

- Zona Norte**
 - 46 Ciudad Quesada
 - 47 La Fortuna
 - 48 Palmares

- Belén**
 - 49 Aeropuerto Internacional Juan Santamaría
 - 50 Belén



+50 Oficinas



WWW.OFICINASANC.COM

DEVOLUCIÓN DE AUTOS

AEROPUERTO INT. DE SAN JOSÉ

Car Return San José International Airport



National Car Rental Belén

DEVOLUCIÓN DE AUTOS

AEROPUERTO INT. DE LIBERIA

Car Return Liberia International Airport



National Car Rental Liberia

POUR UNE ASSISTANCE ROUTIÈRE 24H/24,
DES RÉSERVATIONS ET DES INFORMATIONS,
DISCUTEZ AVEC NOUS WhatsApp (+506) 8663 2512

[f](#) NationalCarRentalCR

[ig](#) nationalcostarica

WHAT TO DO IN CASE OF AN ACCIDENT?

- Call the insurance company and wait for the inspector to arrive (800-QUALITAS / 800-7825-4827).
- Call 911 and report the accident in order to have a traffic officer arrive at the scene.
- Call the rent-a-car branch office or our emergency line (+506) 2242-7878 (open 24/7) or by WhatsApp at (+506) 8663 2512 to report the accident and request assistance.

WHAT DOCUMENTS DO I NEED TO SUBMIT TO THE RENTAL COMPANY IN ORDER TO RECEIVE THE COVERAGES INCLUDED IN THE RENTAL AGREEMENT?

- Accident report from the insurance company.
- Ticket from the traffic officer.
- Photocopy of your valid license.
- Photocopy of your identity card or passport (if you intend to present your passport, attach a photocopy of the entry stamp).
- Should any of these documents or any other requisite established in the rental agreement be missing, the coverages included in the rental agreement shall not apply, thus leaving the lessee unprotected. In case of a mechanical malfunction, please call the rental office or our emergency line (+506) 2242-7878 (available 24/7) to receive instructions from our representative.

THIRD PARTY LIABILITY PROTECTION (TPL)

- If the Client agrees to take coverage for third-party damages and complies with all agreed terms and conditions, their liability for accidental damages to third-party property will be limited to the payment of a deductible of 20% of the total amount of the claim, with a minimum of \$250 and a maximum of \$5,000. If the Client decides not to take this coverage, any damage to third-party property will be fully paid by the Client.

WINDSHIELD & TIRE COVERAGE (W&T)

- Through this coverage, National Car Rental releases you from any payment obligations relating to any tire/windshield damage caused by accidents, collisions, poor road conditions (does not cover theft).

DEDUCTIBLE PROTECTION

- When you rent a vehicle at National Car Rental and you accept any of our coverages, you become responsible for a specific deductible amount for each of them.
- The deductible protection option allows you to reduce your payment obligations under any of the previously accepted coverages, provided you agree to the terms and conditions of the rental agreement in relation to the deductibles of the accepted insurance policies.
- If you decline this option, you will be responsible for paying the deductibles of the accepted coverages, as stated in the rental agreement.

NATIONAL PROTECTION PACKAGE (NPP)

- National Protection Package encompasses the following insurances:
- Collision Damage Waiver-Theft Protection (CDW-TP).
- Third Party Liability (TPL).
- Windshield and Tire Coverage.
- Deductible Protection.

COVERAGE EXCLUSIONS

- The client infringes Costa Rican Traffic Laws.
- An unauthorized person drives the rented vehicle.
- Driving without a valid license, identification card, or a valid passport with less than 3 months of having entered the country (if the license is foreign).
- Driving under the influence of alcohol, drugs or the like.
- Using the vehicle for profit, either for the transportation of people or goods.
- Driving past the country's borders.
- Driving at speeds that exceed the limits imposed by Costa Rican Traffic Laws. Using the vehicle to tow a trailer.
- Directly or indirectly participating in safety/crash tests or street races.
- Using the vehicle for purposes other than those established in the rental agreement or driving the vehicle in roads with poor conditions, beaches, rivers, and other hazardous terrains.
- If an accident occurs as a result of violating the terms established in the rental agreement.
- The parties involved in an accident are related or share the same household. The clients fails to submit the corresponding insurance documents such as the traffic ticket and the report from the insurance company. If no traffic officer arrives at the scene, or if the lessee is not given an accident ticket, he/she must submit a blood sample showing his blood alcohol level within 3 hours of the accident.
- The lessee locks the vehicle with the keys inside or leaves the vehicle parked in an abandoned street (the lessee abandons the vehicle and therefore fails to fulfill his obligations under the rental agreement of protecting and taking care of the vehicle during the rental term).
- The lessee violates any other term included in the lease.

ASPECTS NOT INCLUDED IN ANY COVERAGE

- Upholstery cleaning.
- Coverage of additional products: - GPS - Baby seats.
- Booster seats- License plates or vehicle documents - Other additional products.

TRAFFIC LAW INFRACTION POLICIES

- The client will be directly liable for paying any traffic fines under his/her name or under any authorized and non-authorized driver's name resulting from the infringement of Costa Rica Traffic Laws.
- If the client chooses to pay the traffic ticket through ANC CAR S.A. at any of our branch offices, he/she must also pay an additional twenty-five dollar administrative fee (US\$ 25.00).
- Should the client fail to inform ANC CAR S.A. about the existence of the ticket(s), he/she automatically agrees to pay the fine(s) with credit card after the return date, including any interest accrued to date. In addition, he/she agrees to additional fifty-dollar administrative fee (US\$50.00).
- If the infraction is appealed, the client will be refunded the amount of the fine once and only if the competent authority enters judgment in favor of the appellants. Administrative fees are non-refundable. Infraction administration fees may be of up to US\$50.00.
- Dear clients, There have been mugging incidents against tourists recently in Costa Rica. Criminals find a way to slash one of the tires and follow your car until you pull over to change the flat tire; then they offer assistance but instead take your belongings and luggage. This is why before you leave our facilities we advise you request to have the agent in charge check your tires for any abnormalities and instruct you on where to find the spare tire and tool kit.
- Should you find yourself with a flat tire, please do not accept assistance from anybody and attempt to drive to the nearest gas station. Keep an eye on your luggage at all times. If a stranger approaches you offering help, jot down his/her license plate number.
- To ensure your safety, we recommend the following:
- Do not leave your vehicle unattended in highways or rural areas.
- If possible, park in parking lots.
- In case of a flat tire, do not accept help from strangers.
- Do not leave your personal belongings in the vehicle (credit cards, passports, airplane tickets, wallets, etc.)
- Keep the car doors locked.
- Do not offer rides to strangers on the highway.
- Always carry your license with you. If you have a foreign license, carry a photocopy of your passport's personal information page and of the page with the entry stamp showing when you last entered the country.
- Foreign licenses are valid for only 3 months after your last entry to the country. What you must know during your visit to Costa Rica:
- In Costa Rica, drunk driving is punished with imprisonment.
- In Costa Rica, illegal hunting of endangered species, illegal hunting within protected areas, illegal wild flora and fauna trafficking, and the use of harmful substances that may endanger wild species, among other crimes - involving flora and fauna, are punished with imprisonment.
- In Costa Rica, having sexual intercourse with minors, even with their consent, is punished with 2 to 10 years of imprisonment.

SOCIAL AND ENVIRONMENTAL COMMITMENT

- In Costa Rica, driving under the influence of alcohol is a crime punishable by jail time.
- In Costa Rica, illegally hunting endangered species or in protected areas, unlawfully trafficking wild flora and fauna, or using harmful substances that put the survival of species or ecosystems at risk are punishable by jail time.
- In Costa Rica, sexually abusing or having sexual relations with minors, regardless of their consent, is punishable by two to ten years in jail.
- The company's environmental commitment follows the ISO 14001 standards, which identify and reduce the environmental impact associated with the company's operation. In addition, the company has been awarded the Sustainability for Tourism Certification (CST as per the Spanish acronym) from the Costa Rican Tourism Board (ICT in Spanish), which is designed to categorize and differentiate companies in the tourism industry that have adapted sustainability models, in terms of the conservation of natural, social and cultural resources.
- "Carbon Neutral Certification" through which we demonstrate actions to reduce and offset GHG emissions, favoring the decarbonization of Costa Rica.

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

- appelez le numéro de la compagnie d'assurances et attendez l'arrivée de l'inspecteur (800-QUALITAS / 800-7825-4827). Le service est gratuit et fonctionne 24 heures sur 24, tous les jours de l'année.
- Appelez le 911 et signalez l'accident afin qu'un agent de la circulation se rende sur les lieux. Signalez également l'accident au numéro de téléphone de l'agence de location ou à notre numéro d'urgence (+506) 2242-7878, disponible 24 heures sur 24, ou via WhatsApp au (+506) 8663 2512 afin de signaler l'accident et recevoir de l'aide.

QUELS DOCUMENTS DOIS-JE FOURNIR À L'AGENCE DE LOCATION POUR BÉNÉFICIER DES COUVERTURES INCLUSES DANS LE CONTRAT DE LOCATION ?

- Rapport de la compagnie d'assurances concernant l'accident. Rapport de l'agent de la circulation.
- Photocopie du permis de conduire en cours de validité.
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport (si un passeport est présenté, joindre également une photocopy du tampon d'entrée dans le pays).
- En cas d'absence de l'un des documents mentionnés ci-dessus ou de toute autre exigence stipulée dans le contrat de location, les couvertures acceptées dans le contrat ne s'appliqueront pas, et le locataire ne sera donc pas couvert.
- En cas de problème mécanique, veuillez le signaler au numéro de téléphone de l'agence de location ou à notre numéro d'urgence (+506) 2242-7878, disponible 24 heures sur 24. Notre représentant vous donnera les instructions à suivre.

COUVERTURE VITRES ET PNEUS (W&T)

- Dans le cadre de cette couverture, National Car Rental vous offre la possibilité d'être dégagé de toute responsabilité en cas de dommages aux pneus et/ou aux vitres du véhicule loué, causés par un accident, une collision ou de mauvaises conditions routières (le vol n'est pas couvert).

PROTECTION DE LA FRANCHISE

- Lorsque vous louez un véhicule auprès de National Car Rental et que vous acceptez l'une de nos couvertures, vous êtes responsable d'un montant spécifique de franchise pour chacune d'elles.
- L'option Protection de la franchise vous offre la possibilité d'être dégagé de toute responsabilité de paiement liée aux couvertures précédemment acceptées, à condition que vous respectiez les termes du contrat de location, en ce qui concerne les franchises des polices souscrites.
- Celle-ci ne couvre pas les autres dommages causés au véhicule résultant d'une négligence, tels que la conduite sur le sable, dans l'eau, sous l'influence de l'alcool ou tout autre cas stipulé dans le contrat de location.
- Si vous refusez cette option, vous serez responsable des franchises des couvertures acceptées, telles que stipulées dans le contrat de location.

FORFAIT DE PROTECTION NATIONAL (PPN)

- Le forfait de protection National comprend les assurances suivantes :
- Couverte en cas de collision et de vol (CDW-TP).
- Couverte des dommages aux tiers (TPL).
- Couverte des pneus et des vitres.
- Protection de la franchise.

CAS DANS LESQUELS AUCUNE COUVERTURE NE S'APPLIQUE

- Lorsque le client fait preuve de négligence en violation des lois de la circulation du pays.
- Lorsque une personne non autorisée conduit le véhicule.
- Conduire sans présenter un permis de conduire valide, une carte d'identité ou un passeport en cours de validité, datant de moins de 3 mois depuis l'entrée dans le pays, dans le cas d'un permis de conduire étranger.
- Conduire en état d'ivresse, sous l'influence de drogues ou de toute substance similaire.
- Utiliser le véhicule à des fins lucratives, que ce soit pour transporter des personnes ou des biens.
- Sortir du pays avec le véhicule.
- Conduire à des vitesses supérieures à celles indiquées par les lois de la circulation. Utiliser le véhicule pour tracter une remorque.
- Participer directement ou indirectement à des courses ou à des épreuves de sécurité, de résistance ou de vitesse.
- Utiliser le véhicule de manière différente de celle pour laquelle il a été loué ou l'emprunter sur des routes manifestement mauvaises, des plages, des rivières et d'autres endroits où il pourrait subir des dommages.
- Si l'accident se produit en violation de ce qui est stipulé dans le contrat de location.
- Si l'accident survient entre deux membres de la famille ou avec une personne résidant sous le même toit ou étant membre de la famille.
- Si le client omet de présenter les documents requis pour le traitement de la police, tels que le rapport de police et le rapport de la compagnie d'assurance. Lorsqu'aucun agent de police n'est présent ou qu'aucun rapport d'accident n'est disponible, le client devra présenter un test sanguin indiquant le taux d'alcoolémie, réalisé au maximum 3 heures après l'accident.
- Fermer le véhicule avec les clés chaque fois que vous en êtes loin et ne pas le laisser garé dans la rue abandonné (négliger ou abandonner le véhicule, en violation de l'obligation contractuelle de

ASPECTS NON INCLUS DANS AUCUNE COUVERTURE

- Lavado de tapisserie.
- Couverte des produits supplémentaires : GPS - Sièges bébé - Rehausseurs.
- Documents ou plaques du véhicule - Autres produits supplémentaires.

POLITIQUES SUR LES INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE

Le client sera directement responsable du paiement de toute contravention pour infraction à la loi de la circulation au Costa Rica, qu'elle soit à son nom ou à celui de tout conducteur autorisé et/ou non autorisé mentionné dans ce contrat. Si le client paie la ou les contraventions par l'intermédiaire d'ANC CAR S.A. dans l'une de nos agences, il devra également payer (en plus du montant de l'infraction) des frais administratifs de vingt-cinq dollars américains (US\$ 25.00).

Si le client ne communique pas à ANC CAR S.A. l'existence de la ou des contraventions, il accepte également de payer après la date de restitution du véhicule et par le biais de sa carte de crédit, le montant de la ou des contraventions de circulation, y compris les intérêts correspondant à la date de paiement. Il accepte également de payer (en plus du montant de la ou des contraventions + les intérêts), des frais administratifs supplémentaires de cinquante dollars américains (US\$ 50.00). Dans le cas où la ou les contraventions ont été contestées, jusqu'à ce que ladite contestation soit jugée favorable par l'autorité compétente, le remboursement du montant perçu pour la ou les contraventions sera effectué, les frais administratifs ne sont pas remboursables. Les frais de gestion des contraventions peuvent s'élever jusqu'à 50,00 USD.

Chers clients, Récemment, des problèmes de criminalité ont été signalés contre des touristes au Costa Rica. Les criminels cherchent des occasions pour percer l'un des pneus et suivent ensuite les victimes jusqu'à ce qu'elles s'arrêtent pour le remplacer. Ils offrent leur assistance et profitent de l'occasion pour voler leurs objets de valeur et leurs bagages. C'est pourquoi, avant de quitter nos installations, veuillez demander à un agent de vérifier l'intégrité de vos pneus et de vous indiquer où se trouve la roue de secours et les outils. Si vous avez un pneu dégonflé pendant votre voyage, essayez de vous rendre à la station-service la plus proche et n'acceptez l'assistance de personne. Soyez toujours très attentif à vos bagages. Si un étranger s'approche pour vous offrir de l'aide, notez le numéro de plaque du véhicule.

Pour votre sécurité lors de votre voyage, permettez-nous de vous donner les recommandations suivantes :

- Ne laissez pas le véhicule seul dans les rues principales ou rurales.
- Si possible, utilisez des parkings.
- En cas de pneu dégonflé, n'acceptez pas l'aide d'inconnus.
- Ne laissez pas vos effets personnels dans le véhicule (cartes de crédit, passeports, billets d'avion, portefeuilles, etc.).
- Gardez les portes du véhicule fermées et verrouillées.
- Ne montez pas d'inconnus dans le véhicule sur la route.
- Toujours emporter avec vous votre permis de conduire. Dans le cas d'un permis de conduire étranger, vous devez également avoir une copie du passeport, tant de la page avec les informations du titulaire que de la page où se trouve le tampon d'immigration de la dernière entrée dans le pays. Le permis de conduire étranger est valable uniquement pendant 3 mois après le dernier entrée dans le pays.
- En cas de pneu dégonflé, n'acceptez pas l'aide d'étrangers.

ENGAGEMENT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

- Conduire en état d'ivresse est puni par la prison au Costa Rica
- La chasse illégale d'espèces en danger d'extinction, la chasse illégale dans les zones protégées, le trafic illicite de flore et faune sauvages, ainsi que l'utilisation de substances nuisibles mettant en danger la survie des espèces ou des écosystèmes, sont punis par la prison au Costa Rica.
- L'abus sexuel sur des mineurs ou les relations sexuelles avec eux, même avec leur consentement, sont punis par la prison au Costa Rica. La peine va de 2 à 10 ans de prison.
- L'engagement environnemental de l'entreprise est guidé par les normes de la certification ISO 14001, identifiant et atténuant les impacts environnementaux associés à l'exploitation. De plus, l'entreprise dispose de la certification pour la Durabilité Touristique (CST), un programme de l'ICT, conçu pour catégoriser et différencier les entreprises touristiques adaptées aux modèles de durabilité, en ce qui concerne la conservation des ressources naturelles, sociales et culturelles.

"Certification Carbone Neutre" par laquelle nous démontrons des actions de réduction et de compensation des émissions de GES, favorisant la décarbonisation du Costa Rica.